

## Pierre Desloges sur Internet

● F. Legent\*

**P**our connaître le sort des sourds-muets à l'époque de l'abbé de l'Épée, il suffit de lire *Observations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets*, de Pierre Desloges paru en 1779, grâce à Gallica<sup>1</sup>, la section des éditions électroniques de la Bibliothèque nationale de France. L'auteur, "sourd-muet" depuis l'âge de sept ans, critique sévèrement la méthode oraliste d'un "instituteur de sourds-muets", l'abbé Deschamps, et lui reproche de condamner le langage par signes auquel il doit tant.

L'abbé Deschamps, "chapelain d'Église d'Orléans", venait de faire paraître sa méthode d'oralisation des sourds-muets intitulée *Un cours élémentaire d'éducation des sourds-muets*, trois ans après l'édition de l'*Institution des sourds-muets par la voie des signes méthodiques* de l'abbé Charles Michel de l'Épée. Pourtant, l'auteur de cette méthode ne berçait pas d'illusions les lecteurs : "Le plaisir n'accompagne pas nos leçons : loin de là, elles semblent avoir pour apanage l'ennui et le dégoût ; elles sont nuisibles à la santé (...). La répugnance que les sourds et muets ont à souffrir que nous mettions nos doigts dans leur bouche, et à consentir de mettre les leurs dans la nôtre, ne peut se vaincre qu'avec beaucoup de peine, d'application et de patience... On doit travailler avec d'autant plus de courage qu'il est impossible de leur rendre autrement l'usage de la parole".

Tout opposait l'abbé Deschamps à l'abbé de l'Épée, à commencer par sa sélection des élèves. Cauteleux avant de condamner, il ne tarissait pas d'éloges pour la méthode de l'enseignement par les signes de l'instituteur parisien : "Par cette langue des signes, il a trouvé l'art de peindre toutes les idées, toutes les pensées, toutes les sensations... Les idées abstraites comme celles que nous formons par le secours des sens. Tout est du ressort de la langue des signes. Il était réservé à un génie aussi vaste que le sien d'inventer une langue des signes qui pût suppléer l'usage de la parole, être prompte dans son exécution, claire dans son principe. Voilà ce que l'abbé de l'Épée a exécuté avec l'applaudissement général et le plus mérité. Quelle belle que soit sa méthode, nous ne le suivons point, fondés sur ce que nous croyons nos principes moins compliqués, plus faciles à être saisis, beaucoup moins multipliés que ceux des signes, persuadés d'ailleurs que notre méthode, dans ses effets, produit au moins autant d'avantages (...). Les signes sont naturels à l'homme, personne n'en disconvient ; mais

aussi personne, sans doute, ne les regardera comme plus naturels que la parole ; autrement, pourquoi Dieu nous l'aurait-il donnée préférablement aux signes ?" L'argument ne laissait guère de place à la discussion, en tout cas moins que cet autre : "Vous imposez à l'instituteur une peine de plus, celle d'apprendre la langue des signes".

Cet ouvrage de l'abbé Deschamps déclencha la colère de Pierre Desloges. L'auteur donna "quelques éclaircissements sur sa personne" en quelques pages placées en tête de son ouvrage, et surtout dans deux lettres parues dans des journaux. L'une, dans le *Mercur de France* du 18 décembre 1779, était adressée au marquis de Condorcet. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris avait remarqué l'ouvrage de Pierre Desloges et avait rencontré à plusieurs reprises son auteur avant de faire la présentation du livre avec des commentaires flatteurs dans le *Mercur de France*. L'autre lettre accompagnait l'analyse de l'ouvrage, faite surtout d'extraits, dans le *Journal encyclopédique* du 1<sup>er</sup> février 1780. Dans ces trois documents, Pierre Desloges racontait les difficultés qu'il avait rencontrées depuis l'apparition de sa surdité : "Abandonné à moi-même et n'ayant reçu aucune instruction depuis cette époque où je savais seulement lire et un peu écrire..." Né près de Tours en 1747, il fut conduit à Paris par ses parents à l'âge de 21 ans "pour y trouver asile". "Mis en apprentissage contre le gré et l'avis de mes parents qui me jugeaient incapable de rien apprendre ; obligé de chercher de l'ouvrage pour subsister ; sans appui, sans protection, sans ressource ; réduit deux fois à l'hôpital, faute d'ouvrage ; forcé de lutter sans cesse contre la misère, l'opinion, le préjugé, les injures, les railleries les plus sanglantes des parents, d'amis, de voisins, de confrères qui me traitent de bête, d'imbécile, de... (...). Dans les commencements de mon infirmité, et tant que je n'ai pas vécu avec des sourds-muets, je n'avais d'autre ressource pour me faire entendre que l'écriture ou ma mauvaise prononciation. Je ne me servais que de signes éparés, isolés, sans suite et sans liaison. Je ne connaissais point l'art de les réunir pour en former des tableaux distincts, au moyen desquels on peut représenter ses différentes idées, les transmettre à ses semblables, converser avec eux en discours suivis et avec ordre". C'est 8 ans après son arrivée à Paris qu'un "sourd-muet de naissance, de nation italienne qui ne sait ni lire ni écrire" l'initia au langage des signes. Il avait alors 27 ans.

Pierre Desloges ne pouvait accepter sans réagir l'attaque de l'abbé Deschamps contre le langage des signes que l'instituteur méconnaissait. "Semblable à un Français qui verrait décrier sa langue par un Allemand, lequel en saurait tout au plus quelques mots, je me suis cru obligé de venger la mienne des fausses imputations

\* ORL, Nantes.

1. Faire successivement : a/ Google : chercher "Gallica" ; b/ puis "Gallica bibliothèque numérique de BNF" ; c/ puis "Recherche" (bandeau supérieur) ; d/ puis, "dans mot du titre", écrire "abbé Deschamps". On trouve Observation d'un sourd et muet (l'abbé Pierre Desloges). La mention "abbé" est une erreur de la BNF ; en cliquant sur le titre, on obtient le livre en PDF.



dont la charge cet auteur (abbé Deschamps) ; et de justifier en même temps la méthode de l'abbé de l'Épée, laquelle est toute fondée sur l'usage des signes. J'essaie en outre de donner une idée plus juste qu'on ne l'a communément du langage de mes compagnons sourds et muets de naissance qui ne savent ni lire ni écrire, et qui n'ont jamais reçu d'autres leçons que celles du bon sens et de la fréquentation de leurs semblables. Mais, comme je n'ai pour subsister que mon travail journalier et, pour écrire, que le temps que je dérobe à mon sommeil, j'ai été forcé d'être succinct". On comprend pourquoi les *Observations d'un sourd-muet* ne comporte qu'une soixantaine de pages. S'il recommandait la méthode de l'abbé de l'Épée, Pierre Desloges se voulait avant tout le défenseur de la langue des signes, qui existait bien avant l'abbé de l'Épée. Dans sa lettre au *Mercure de France*, il expliquait que, quand il avait commencé à rédiger son livre "pour la défense du langage par signes ou gestes, [il] ne pensa[it] nullement à l'abbé de l'Épée... Si la méthode de cet ingénieux instituteur des sourds et muets se trouve défendue dans mon ouvrage, ce n'est qu'indirectement, c'est qu'elle s'est trouvée nécessairement liée à mon sujet, c'est que je n'ai d'abord voulu justifier la langue des signes que par des autorités et des exemples". Le mérite de l'abbé de l'Épée est d'avoir observé que "les sourds et muets avaient une langue naturelle au moyen de laquelle ils communiquaient entre eux : cette langue n'étant autre que la langue des signes, il a senti que s'il parvenait à connaître ce langage, rien ne lui serait plus facile que de réussir dans son entreprise. Le succès a justifié une réflexion aussi judicieuse. Ce n'est donc pas l'abbé de l'Épée qui a créé et inventé ce langage ; tout au plus, il l'a appris des sourds et muets ; il a seulement rectifié ce qu'il a trouvé de défectueux dans ce langage, il l'a étendu et lui a donné des règles méthodiques". Les commentaires de Condorcet dans le *Mercure de France* sont très instructifs sur les conceptions du langage des signes à cette époque. "De tout temps, les sourds et muets ont su se faire entendre par signes avec une facilité qui pouvait surprendre les autres hommes. Ils ont su communiquer entre eux plus aisément encore et on avait appris à lire et à écrire à quelques-uns. Mais ce langage des signes n'avait été qu'une langue imparfaite, comme celle de quelques peuples sauvages. M. l'abbé de l'Épée en a fait une langue régulière, riche, assujettie à la syntaxe générale de la grammaire, une langue enfin dans laquelle il peut traduire toute autre..."

Il faudra attendre une quarantaine d'années pour que les signes méthodiques ne soient plus enseignés et revenir à une véritable langue des signes. Même les plus chauds partisans de l'abbé de l'Épée ont condamné ces signes méthodiques. Ferdinand Berthier<sup>2</sup>, sourd-muet lui-même et professeur à l'Institut des sourds-muets de la rue Saint-Jacques à Paris, expliquait, en 1840, que l'abbé de

l'Épée "voulut tourmenter la langue des gestes pour la plier aux habitudes et au génie de la langue conventionnelle, sans réfléchir que l'une ainsi greffée sur l'autre devenait nécessairement un contresens. La mimique ne reconnaît d'autre joug que celui de la nature et de la raison ; elle a une syntaxe immuable, opposée aux syntaxes capricieuses de nos langues, et particulièrement à celle de la langue française. Sa marche est tout à fait indépendante des lois de la grammaire ; son vol aussi rapide que la pensée... Le système de l'abbé de l'Épée (et notez bien que ce n'était qu'en classe qu'il le pratiquait) consiste exclusivement à faire cadrer le signe avec le mot plutôt qu'avec l'idée. (...) Les légères erreurs dans la méthode de l'abbé de l'Épée ne sont que d'imperceptibles taches incapables de ternir la gloire de cet esprit créateur". Ce constat n'enlève rien aux mérites de l'abbé de l'Épée, dont l'influence a été considérable dans le changement d'attitude de la société en France, dans cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vis-à-vis des sourds et muets. Même le pouvoir politique en avait pris conscience, puisque, en novembre 1778, un arrêt du Conseil du Roi déclarait, "étant instruit du zèle et du désintéressement avec lequel le sieur abbé de l'Épée s'est dévoué depuis plusieurs années à l'instruction des sourds et muets et du succès presque incroyable de sa méthode", décider "d'étudier les moyens les plus propres pour former dans la ville de Paris un établissement d'éducation et d'enseignement pour les sourds et muets de naissance". Il fallut attendre la Révolution pour que le souhait de Louis XVI se concrétise, en 1791.

Le livre de Pierre Desloges est très certainement le premier ouvrage écrit par un sourd-muet français. S'est-il fait aider ? Un ami de l'abbé de l'Épée, l'abbé Alexis Copineau<sup>3</sup>, ne se contenta pas de corriger l'orthographe et d'adoucir "quelques termes qui auraient pu paraître offensants" ; il ajouta quelques commentaires pertinents. Mais il précisa que l'ouvrage "a[vait] vraiment été composé par un jeune homme sourd et muet". Il en fut de même pour Condorcet, qui écrivit dans le *Mercure de France* que, s'il avait eu quelques doutes à ce sujet, "une seule conversation les eût dissipés". Pour quiconque s'intéresse à l'histoire de la prise en charge des sourds-muets, l'ouvrage de Pierre Desloges mérite la lecture sur Internet. C'est une immersion dans le vécu d'un sourd-muet qui s'insurge contre "les questions aussi absurdes que ridicules sur son état". ■

2. Ferdinand Berthier : Les sourds-muets avant et depuis l'abbé de l'Épée - 1840 (sur le site Internet de la BIUM ORL : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/orl.htm>, puis : "documents numérisés" - "ouvrages" : "surdimutité et otologie".

3. Ce linguiste, auteur d'un Essai synthétique sur l'origine et la formation de la langue paru en 1774, prônait une orthographe phonétique.